

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

Mardi 13 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le mardi 13 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

Etaient présents : Mme Nadège DELPECH, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Bernard CARON, Francis DEMARQUE, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Jean-Paul LEQUEUX, Frédéric NAVARRE, Jean-Jacques REMY.

Absente excusée: Maggy PEZZINI a donné pouvoir à Jean-Jacques REMY

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

18h35 : début du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

Compte de gestion du Trésorier 2017 :

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion présenté par le Trésorier. Soumis au vote, il est approuvé à l'unanimité par le conseil.

Budget : Section d'investissement 2018 :

Dans le cadre de la section d'investissement, le principe d'un emprunt sur 8 ans d'un taux de 1.10 % est accepté à l'unanimité par le conseil municipal afin de garantir suffisamment de liquidités et faire face aux nombreux investissements prévus en 2018. Le conseil autorise le Maire à souscrire cet emprunt.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la section d'investissement.

Il est décidé de communiquer sur ce budget dans le prochain Brancourtois afin d'expliquer au mieux les investissements prévus, les subventions demandées et attendues. Ce sera aussi l'occasion d'annoncer les reports d'opérations comme la mise en place des écluses aux entrées de Brancourt en raison du retard de financement dû à la refonte des subventions départementales.

TBI (Tableaux numériques interactifs):

Monsieur le Maire et Nadège DELPECH ont rencontré le représentant d'une marque de tableaux numériques interactifs afin d'équiper les deux classes de primaire. Nous attendons les devis. Le contrat de ruralité serait susceptible de subventionner 50% du montant hors taxes. Ces équipements constitueraient un vrai plus selon les enseignants.

Subventions :

Monsieur le Maire énumère les demandes de subventions adressées à la Mairie par diverses associations, le conseil municipal délibère au fur et à mesure sur l'accord de la subvention et son montant éventuel :

- Anciens combattants : 100€ à l'unanimité,
- Club de Loisirs : 150€ à l'unanimité,
- Parents d'élèves du Collège Louis Sandras d'Anizy le Château : 50 € à l'unanimité,
- (Le collège Louis Sandras accueille les élèves Brancourtois et organise notamment le forum emploi)
- Une classe de l'école primaire d'Anizy : Non à l'unanimité,
- Club photo de Pinon : 100 € à l'unanimité,
- A l'APEB, association des parents d'élèves de Brancourt qui demande une subvention, il est accordé 150 €, à l'unanimité afin de couvrir des frais de fonctionnement courant (assurance, encre...). Le conseil municipal juge qu'il reste suffisamment dans la trésorerie de l'association pour vivre sans autre subvention. Il est rappelé que la commune finance déjà les projets pédagogiques, transports, repas de Noël, de fin d'année, chocolats de Pâques et prêt gratuit de la salle polyvalente lors des manifestations et que l'APEB a vocation à compléter ces subventions, pas à être subventionnée à son tour.

QUESTIONS DIVERSES :**NOREADE - SIAN :**

Monsieur le Maire recevra le mercredi 21 mars, M. DAVOINE, Directeur exécutif de NOREADE qui viendra présenter le projet d'assainissement de BRANCOURT.

A l'occasion de la réalisation de l'assainissement et afin de préserver leur entreprise d'un éventuel changement de statut ou de marché, le syndicat NOREADE- SIAN demande à ce qu'une délibération soit prise par le conseil municipal, garantissant qu'en cas de changement, les investissements et réseaux réalisés par SIDEM-SIAN ne soient pas cédés sans une juste compensation. Le conseil vote cette délibération à l'unanimité.

Syndicat des eaux :

Le 1^{er} janvier 2020, le syndicat des eaux PINON-BRANCOURT doit être dissous au profit de la communauté de commune Picardie des Châteaux (CCPC). Cependant, une proposition de Loi (LOI FERRAND) est à l'étude, qui prévoit la possibilité de reporter jusqu'à 2026 cette dissolution si une minorité de blocage (25% des communes de la CCPC) s'y oppose.

Nadège DELPECH, nouvellement élue vice-présidente du syndicat des eaux en remplacement de Jean-Jacques REMY, (démissionnaire pour raisons professionnelles), résume la dernière réunion.

Elle annonce qu'une réflexion est lancée sur les investissements et la répartition des matériels, qui seront différents en fonction de la date de dissolution du syndicat des eaux afin que les deux communes puissent profiter du budget restant : Ce sera soit des travaux (si dissolution en 2026), soit de l'achat de matériel aussitôt cédé aux communes (si dissolution en 2020). Des investissements travaux sont cependant rendus obligatoires par la Loi sur l'eau qui impose en 2018 l'installation de compteurs de secteurs afin de limiter les déperditions d'eau sur le réseau. Chaque compteur coûte 6 000€.

Dans la perspective d'une dissolution prochaine, le conseil est consulté pour accepter à l'inventaire de la Commune :

- Une épaveuse (valeur inventaire 0),
- Un tracteur + sa remorque (valeur inventaire 0).

Le conseil accepte à l'unanimité.

En cas de dissolution, BRANCOURT pourrait se voir attribuer, le Kangoo, une pilonneuse ainsi qu'une pompe thermique à eaux claires.

Sentes Villa Carmen :

Concernant la cession des sentes autour de la "villa Carmen", la facture du géomètre (612€) est enfin arrivée, qui finalise le dossier.

Il faut à présent déterminer le prix de vente de ces parcelles d'une superficie de 0,21 ares. Le conseil décide de la céder au même prix que la vente de terrain du mois de novembre dernier et vote à l'unanimité pour un prix de 35 € le m².

Don d'un arbre :

A l'occasion des commémorations du centenaire de la grande guerre, M. BRACONNIER (jardinier paysagiste à Pinon) propose à la commune de lui faire don d'un arbre de notre choix (érable, tilleul, hêtre...)

Le conseil décide d'accepter un tilleul qui pourrait être planté aux abords de l'étang communal.

Zoo de FOLEMBRAY :

Au *jardin exotique* de FOLEMBRAY, *Centre d'accueil pour petits primates*, des bénévoles accueillent des animaux exotiques principalement saisis par les douanes ou donnés par des particuliers. Il est ouvert 13 dimanches par an et a accueilli 5000 visiteurs en 2017. Les bénévoles de ce zoo souhaitent agrandir celui-ci et cherchent un terrain plus grand (minimum 5 hectares) qui leur serait prêté ou loué par une commune voisine. La commune de Brancourt ne possédant pas de terrain ne pourra pas se porter candidate.

Prêt de matériel à la commune de VAUXAILLON :

La commune de VAUXAILLON organise une grande manifestation inscrite au répertoire National et départemental du centenaire de la guerre 14-18. Cet évènement international qui célébrera le premier combat (à VAUXAILLON) d'un régiment de noirs Américains, verra entre autres, la participation des lycées et collèges des environs. Les élèves de deux lycées Américains et d'un lycée Marocain sont prévues. Vauxaillon accueillera aussi des militaires Américains et français (on parle de la garde Républicaine).

Pour contribuer à la réussite de cet évènement, le conseil, à l'unanimité, accorde le prêt de tables, de chaises et de barrières. La cérémonie de déroulera les 14, 15 et 16 septembre.

Redevance ordure ménagère (ROM) :

La notice fournie par la CCPC et distribuée dans les boîtes aux lettres, annonçant la mise en place cette année de la redevance des ordures ménagères est incomplète. Elle ne précise pas que la ROM remplace la taxe d'ordure ménagère (TOM), dont le prix figurait sur les feuilles d'impôts locaux.

Jusqu'à ce jour, la TOM était collectée par le trésor public, la ROM devra désormais être collectée par la communauté de communes et c'est à la commune que reviendra la charge de recenser le nombre d'habitants dans chaque foyer. Le conseil décide de se doter d'un logiciel « population » répondant aux exigences de la CNIL.

Fusion des écoles :

Le projet de fusion des écoles de BRANCOURT et de PREMONTRE est en attente. Il dépend principalement de la possibilité de ramassage scolaire. Dans le cadre de la Loi NOTRe, le ramassage scolaire est désormais de la compétence de la Région, la RTA est donc reprise par les Hauts de France à partir de la prochaine rentrée scolaire. Une étude va être menée par la RTA, sachant que seuls les déplacements du matin et du soir pourraient faire l'objet d'une subvention départementale.

Une réunion est prévue le mardi 20 mars avec les représentants des parents d'élèves, en présence de M. CASALDO, inspecteur d'académie.

Fibre Internet :

La montée en débit est un moyen d'améliorer les possibilités offertes par le réseau cuivre. La fibre est branchée sur l'armoire de BRANCOURT. Les Brancourtois sont tous éligibles à un meilleur débit, il convient cependant de s'adresser à son fournisseur d'accès et pour certains de changer de formule et/ou de box Internet.

CCID :

La prochaine réunion de la commission communale des impôts indirects (CCID) aura lieu le mardi 17 avril 2018 à 18h00.

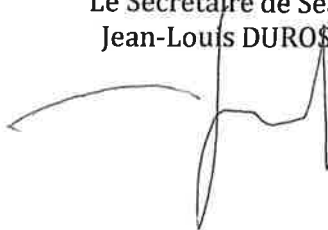
Prochain conseil :

La date du prochain conseil est fixée au mardi 10 avril 2018 à 18h30.

La séance est levée à 20h55.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Louis DUROS



Le Maire
Francis KOCK

